



Comité technique local du 15 octobre 2014

Dégât des eaux à Pernes-Les-Fontaines : le directeur ferme la trésorerie

Le niveau du dialogue social à la direction départementale des finances publiques de Vaucluse étant tellement bas, nous ne pouvions imaginer qu'il soit réduit à moins que rien. Et pourtant ce CTL l'a fait sombrer à des profondeurs abyssales.

La fermeture du centre des finances publiques de Pernes-les-Fontaines, principal sujet à l'ordre du jour, a donné lieu à une mascarade de dialogue social. La CGT Finances Publiques, soucieuse du maintien des missions de services publics et du maillage territorial avait apporté les pétitions signées par les agents et les usagers contre la fermeture du poste.

La CGT avait invité les élus du canton, opposés à cette opération, à venir faire valoir leur point de vue. Le directeur a alors suspendu la séance malgré notre proposition de débattre tous ensemble. Il a alors invité les maires dans son bureau, claquant la porte aux représentants du personnel. Et lui qui prétend que sa porte est toujours ouverte...

A leur sortie, les représentants du personnel ont de nouveau sollicité une discussion tripartite et de nouveau essuyé un refus. Nous avons tout de même pu rencontrer les élus qui nous ont rapporté la teneur des propos du directeur.

La trésorerie de Pernes devrait donc fermer, en raison d'un dégât des eaux et de la volonté des agents de rejoindre la trésorerie de Monteux, faute d'autre proposition satisfaisante de la part de la direction. La CGT Finances Publiques dénonce cette manipulation de la DDFIP84. Ce n'est pas aux agents, aux élus et encore moins aux usagers de payer les politiques successives de suppressions d'emplois de la DGFIP.

La CGT ne conteste pas les conditions de vie au travail dégradées des collègues de Pernes (écrêtement, difficultés à prendre les congés, missions en péril,...) mais n'entend pas cautionner pour autant la destruction du service public fiscal et comptable de proximité.

La CGT finances publiques, ainsi que les deux autres organisations syndicales, ont voté contre ce projet. Pour les motifs de ce vote, nous vous renvoyons à la déclaration liminaire ci-jointe. Devant l'attitude inadmissible de la direction et la stérilité des débats, nous avons ensuite décidé de quitter la séance.

Après tout, nous aussi, nous savons claquer la porte !